



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

établissements

Question écrite n° 24028

Texte de la question

M. Guy Drut attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur sa très vive inquiétude concernant la dégradation des conditions de travail dans le collège Frot de Meaux. En effet, le 16 novembre dernier, l'ensemble du personnel (enseignants, surveillants et agents de service) de ce collège s'est légitimement mis en grève pour protester contre les conditions de vie déplorables, le manque de personnel de service, de surveillants, mais aussi contre l'agressivité inadmissible de certains élèves et l'augmentation très forte du vandalisme et des vols. Il lui demande donc quelles mesures il compte prendre pour ramener d'urgence tranquillité et sérénité dans le collège de Meaux.

Texte de la réponse

Suite à la dégradation des conditions de travail dans le collège Parc-Frot de Meaux, qui a amené l'ensemble du personnel de cet établissement à faire grève le 16 novembre 1998, M. l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale de Seine-et-Marne, a reçu une délégation de cet établissement le 10 février 1999. A l'issue de cet entretien qui a permis de faire le point sur les différents problèmes de vie scolaire qui se posaient dans cet établissement, un ensemble de mesures a été mis en oeuvre par M. l'inspecteur d'académie, portant sur le recrutement en 1999 de deux aides-éducateurs et de deux personnes bénéficiant de contrats emploi solidarité. Ces personnes ont été respectivement affectées au service de la vie scolaire et à celui de l'entretien du collège Parc-Frot à Meaux. L'établissement n'étant pas classé en zone d'éducation prioritaire et n'ayant pas subi d'augmentation d'effectifs d'élèves, le nombre de surveillants d'externat est resté inchangé. Grâce à l'utilisation de ces moyens supplémentaires et selon les renseignements fournis par le principal de ce collège aux services de l'inspection académique, il semble que les conditions de travail se soient restaurées et que l'ensemble des personnels de cet établissement travaille depuis dans un climat serein et constructif.

Données clés

Auteur : [M. Guy Drut](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24028

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 janvier 1999, page 269

Réponse publiée le : 24 janvier 2000, page 509